



## MC AÉRONAUTIQUE – OPTIONS AVIONIQUE, HELICOPTERES, AVIONS

### OBJECTIFS

L'objectif est de se spécialiser dans la maintenance des aéronefs. Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique exerce ses activités de maintenance sur tous les systèmes des aéronefs ainsi que sur leur structure. Son activité s'inscrit dans le cadre de l'entretien programmé ou dans celui du dépannage. L'association de ce diplôme avec le baccalauréat professionnel aéronautique recouvre en totalité les prescriptions réglementaires européennes relatives au contenu de formation des licences aéronautiques B1.1, B1.2, B1.3, B1.4 et B2. Ces licences, délivrées par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sous réserve de la réussite aux examens réglementaires<sup>1</sup> et d'une expérience professionnelle attestée, permettent à leur titulaire de prononcer l'approbation de remise en service (APRS) des aéronefs à la suite des opérations de maintenance.

### CONTENUS

Bloc 1 : Prendre en charge l'aéronef  
Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef  
Organiser une situation de maintenance d'aéronef  
Bloc 2 : Conduire la maintenance en entreprise  
Communiquer des informations dans un contexte aéronautique  
Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique  
Bloc 3 : Mettre en œuvre la navigabilité  
Configurer un aéronef en vue de sa maintenance  
Réaliser la maintenance d'un aéronef  
Prendre une décision de remise en service

### PRÉ-REQUIS

Titulaire d'un Bac pro aéronautique

### PUBLIC

Jeune de moins de 30 ans, hors dérogations : sportif de haut niveau, personne en situation de handicap, création ou reprise d'entreprise

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

### VALIDATION

Mention complémentaire

### NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

### SERVICES VALIDEURS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation  
Epreuve orale avec un jury  
QCM  
Epreuve pour chaque bloc de compétences

### DURÉE INDICATIVE

756 heures sur 1 an

### DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage de la formation en septembre.

**TARIF**

Selon les coûts contrats établis par France compétences

**FINANCEMENT**

Contrat d'apprentissage

**ACCESSIBILITE**

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

**POUR ALLER PLUS LOIN****DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS**

Le titulaire intervient dans des domaines de haute technicité avec des impératifs réglementaires liés au maintien de la navigabilité des aéronefs. Il doit respecter les procédures garantissant la sécurité des vols et la qualité et doit faire preuve d'une attitude responsable au regard des facteurs humains.

Il travaille en collaboration avec les autres personnels de l'entreprise, les exploitants des aéronefs, les constructeurs, les fournisseurs et l'autorité. Outre la langue française, il doit fréquemment communiquer en langue anglaise (anglais technique aéronautique).

Ce professionnel dispose d'une culture aéronautique et des connaissances technologiques associées. Il exerce ses savoir-faire de maintenance sur tous les systèmes embarqués (systèmes mécaniques, hydrauliques et électriques, propulseurs, avionique ...) et tous types de structures et cellules (bois et toile, tube et toile, métallique, composite).

Option Avionique : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/mc-futur-cs-aeronautique-option-avionique>

Option hélicoptères : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/mc-futur-cs-aeronautique-option-avions-a-moteurs-a-turbines>

Option avion : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/mc-futur-cs-aeronautique-option-avions-a-moteurs-a-pistons>

**CODE RNCP 37924**

+ d'informations sur le lien suivant

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37924/>

**LES + DE LA FORMATION**

Aucun frais à la charge de l'apprenti

Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants

La certification PART66 – Licence B1.3 est incluse dans la formation

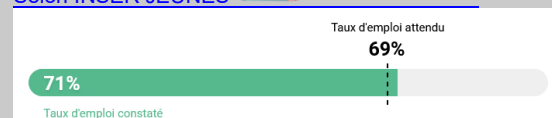
Ouvre droit à l'obtention de la licence B1.3 délivrée par la DGAC.

**NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023**

Pas de session en 2022/2023

**VALEUR AJOUTEE DE L'ETABLISSEMENT**

Selon INSER JEUNES 



Si le taux d'emploi constaté\* est supérieur au taux d'emploi attendu\* alors l'apport propre de l'établissement dans l'insertion professionnelle de ses apprenants est positif.

**LIEU DE FORMATION**

Lycée du GRESIVAUDAN  
1 avenue du Taillefer  
38240 MEYLAN

**CONTACTS**

GRETA DE GRENOBLE

Service Apprentissage Tél : 04 76 33 27 40

Greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr



Date de mise à jour le 12/04/2024